



Programme Eiffel

Un élément de la politique française d'accueil des étudiants étrangers

Le programme de bourses d'excellence Eiffel est l'un des volets de la nouvelle politique d'accueil des étudiants étrangers adoptée par la France (ministère des Affaires étrangères et ministère de l'Education nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), dans un contexte international de concurrence, la formation étant désormais un marché. Faire connaître, simplifier les démarches, accueillir, former dans de bonnes conditions, autant de défis qu'ont permis de relever quatre principales décisions, soulignant la priorité donnée à la formation des meilleurs talents en France :

- la modification des critères et de la procédure d'attribution des visas aux étudiants étrangers.

Les textes d'application de la loi rela-

tive au séjour des étrangers et au droit d'asile ont allégé les formalités.

En outre, les boursiers du gouvernement français bénéficient de priorités et d'allègement de procédures dans les pays où sont mis en place des Centres pour les études en France.

- la valorisation des diplômes français dans le cadre de la création d'un espace européen de l'enseignement supérieur, afin de développer les échanges d'étudiants en

Europe et accroître la lisibilité internationale de notre système d'enseignement, pour tous les étrangers désireux d'en suivre les cours.

- la promotion à l'étranger de l'enseignement supérieur français et l'accueil des étudiants étrangers. L'agence EduFrance,

créée en novembre 1998, remplit à cet égard trois principales missions:

- promouvoir dans le monde le système français de formation;
- contribuer à l'établissement d'une offre française de formation et d'accueil des étudiants étrangers en France;
- coordonner et aider à l'élaboration de la réponse française aux appels d'offres internationaux.

- la restructuration des programmes de bourses (19 375 bourses par an) pour coordonner l'offre et la demande de formation des étudiants étrangers notamment par la création du programme Eiffel.

- les boursiers Eiffel sont les futurs décideurs de leur pays d'origine. La richesse et la diversité des liens tissés au cours de leur séjour en France contribuent à créer un réseau francophone et francophile pour les partenariats de demain.



La priorité donnée à la formation des meilleurs talents étrangers en France.



Programme Eiffel

Des objectifs clairs au service de la formation des meilleurs talents étrangers

Le programme de bourses d'excellence Eiffel, lancé en janvier 1999, a été conçu pour aider les établissements français d'enseignement supérieur dans leur politique internationale de promotion et de recrutement des meilleurs étudiants étrangers.

Un appui à l'action internationale des établissements français

Dans leur action à l'international, les écoles et universités partenaires du programme disposent d'un outil attractif pour rechercher et sélectionner les meilleurs étudiants qui s'inscriront dans leurs cursus.



Ce sont les établissements eux-mêmes qui présentent les candidatures de ces étudiants au ministère des Affaires étrangères, en adéquation avec leur politique internationale. L'excellence des candidats est appréciée par des jurys de professeurs spécialistes des domaines concernés.

Trois domaines d'études

Le programme concerne trois domaines d'études (droit/sciences politiques, économie/gestion, sciences pour l'ingénieur) orientés vers

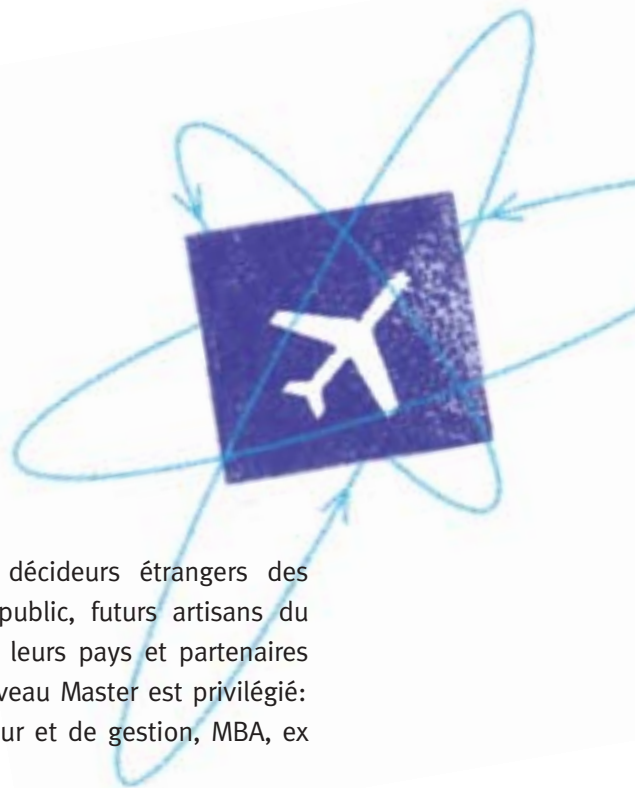
la formation des décideurs étrangers des secteurs privé et public, futurs artisans du développement de leurs pays et partenaires de la France. Le niveau Master est privilégié: diplômés d'ingénieur et de gestion, MBA, ex DESS.

Vers des pays prioritaires

Une priorité est donnée aux pays émergents, en particulier d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est ou des nouveaux membres de l'Union européenne et du Moyen-Orient, peu représentés actuellement dans la population des étudiants étrangers en France. Afin de ne pas pénaliser les candidats non francophones, une formation au français peut être offerte aux boursiers Eiffel, avant le début de leurs études et pendant leur séjour, en liaison avec les établissements d'accueil. Depuis 2005 les établissements présentant des candidatures se sont engagés dans une démarche de qualité en terme d'attractivité et d'accueil des étudiants étrangers: une charte de qualité signée par le chef d'établissement est jointe au dossier de candidature.

Eiffel, un nom, un symbole

Outre le symbole mondialement connu qu'il a offert à la France, Gustave Eiffel, ancien élève d'une école d'ingénieurs, était aussi un scientifique, un entrepreneur, un esthète et un homme tourné vers l'international. C'est à l'ensemble de ces titres que son nom a été retenu pour ce programme, qui a l'ambition de former des "bâtisseurs du futur" de son envergure.





Programme Eiffel

Une sélection rigoureuse pour un programme de prestige

Des candidatures présentées par les établissements

Le programme Eiffel est destiné à soutenir l'action de recrutement à l'international des établissements d'enseignement supérieur français, dans un contexte de concurrence accrue entre pays développés pour attirer les meilleurs talents des pays émergents désireux de compléter leur formation supérieure hors des frontières nationales.

Ce sont donc les grandes écoles et universités elles-mêmes qui présentent des candidatures soigneusement présélectionnées parmi leurs meilleurs étudiants étrangers, futurs inscrits, ou éventuellement en cours d'étude en France.

Plusieurs critères de sélection

La sélection parmi ces candidatures est effectuée par trois comités, composés de spécialistes de chaque domaine d'études du programme (droit/sciences politiques, économie/gestion, sciences pour l'ingénieur). Les dossiers présentés par les établissements sont notés selon trois critères. En premier lieu, l' "excellence" de l'étudiant est évaluée sur la base de ses résultats universitaires antérieurs ; ce critère est prépondérant. La politique des écoles ou des universités à l'international est également appréciée : ce critère vise à soutenir les établissements qui démontrent un réel dynamisme en matière de développement international. Enfin, les priorités géographiques de la poli-

tique de coopération française, notamment celle relative aux "pays émergents", sont également prises en compte. Une parfaite maîtrise de la langue française n'a pas été retenue comme critère de sélection afin



d'élargir le plus possible le bassin de recrutement fondé sur l'excellence académique. Des cours de français avant l'entrée dans l'établissement et au cours de la première année d'études permettent aux lauréats de devenir rapidement francophones. Le nombre de lauréats par promotion est désormais d'environ 400.

Une bourse de haut niveau

Les boursiers Eiffel reçoivent une allocation mensuelle de 1 031 euros à laquelle s'ajoute la prise en charge directe de plusieurs prestations (voyage, assurance, activités culturelles, etc.). Ce montant élevé permet à nos établissements de soutenir la concurrence des établissements étrangers, notamment anglo-saxons, et d'offrir aux étudiants du programme de bonnes conditions d'études en France.



Programme Eiffel



Bilan des premières promotions

Depuis la première promotion expérimentale de 153 étudiants en janvier 1999 et jusqu'à celle de 2005 huit promotions ont été sélectionnées: au total 2603 candidats ont été admis sur 8084 étudiants ayant présenté des dossiers recevables.

Une mobilisation croissante des établissements

Dès sa première année, le programme Eiffel a suscité un vif intérêt de la part des établissements d'enseignement supérieur français :

les grandes écoles ou universités étaient 92 à avoir présenté des candidatures lors de la sélection de janvier 1999. Ce chiffre s'est

élevé à 160 en 2005 et parmi ceux-ci, 80, ont au moins un admis.

Ce succès est confirmé par l'augmentation du nombre de dossiers de candidature reçus, qui est passé de 378 en janvier 1999 à 1106 en 2005. Les écoles et instituts sont les plus nombreux à présenter des dossiers et accueillent 76 % des admis de la dernière promotion contre 24 % dans les universités.

Une répartition géographique et disciplinaire contrastée

Sur l'ensemble des 2 603 lauréats des huit premières promotions, les étudiants asiatiques représentent 51 % des boursiers, ils sont suivis par les ressortissants des pays d'Amérique latine et centrale (19,5 %) en forte progression ces dernières années, d'Europe (hors UE et CEI) (13,4 %) puis des pays du moyen-Orient (8 %). Les autres étudiants sont originaires de l'Union européenne (3,6%) d'Afrique sub-saharienne et d'Afrique du Nord (respectivement 2%). L'Amérique du Nord compte moins de 0,5 % des boursiers. Parmi ces boursiers, 50 % ont choisi les sciences pour l'ingénieur, 35 % les formations en économie-gestion et 15 % le droit ou les sciences politiques.



Programme Eiffel

Informations pratiques concernant les candidatures et la sélection des boursiers

Présentation des candidatures

• Les dossiers de candidature à remplir sont disponibles courant septembre sur le site internet d'Égide à l'adresse suivante : www.egide.asso.fr/eiffel.

Ils doivent parvenir à Égide en début d'année civile (en 5 exemplaires), au plus tard à la date indiquée sur le site internet.

• Les candidats sont présélectionnés et présentés par les établissements d'enseignement supérieur français dans lesquels les étudiants sont admis à poursuivre leurs études.

• Les candidatures directes d'étudiants ou celles présentées soit par les postes diplomatiques, soit par des établissements étrangers, ne sont pas acceptées.

• Les postes diplomatiques français peuvent aider les établissements français dans la recherche d'étudiants en cours d'études à l'étranger leur paraissant éligibles dans le cadre de ce programme.

Sélection et communication des résultats

• La commission de sélection tient une session annuelle le plus tôt possible dans l'année, afin d'en communiquer, en temps utile pour qu'ils choisissent la France, les résultats aux étudiants à l'étranger qui reçoivent d'autres propositions de pays concurrents. Ce calendrier doit également permettre aux candidats non francophones de bénéficier d'une formation linguistique avant la rentrée universitaire.

• La liste des boursiers sélectionnés est mise en ligne sur le site internet d'Égide.

Modalités pratiques

• La gestion du programme a été confiée à Égide (voir fiche séparée).

• La bourse Eiffel est attribuée pour la durée nécessaire à l'obtention du diplôme pour lequel elle a été demandée, sous réserve que l'étudiant ait satisfait aux obligations académiques de chaque année du cursus, augmentée de la durée éventuelle d'un pré-stage linguistique.

• En cas de préparation d'un nouveau diplôme par l'étudiant à l'issue de son cursus, un nouveau dossier de candidature pourra être présenté dans les mêmes conditions de sélection.

• Une notice d'information, éditée par Égide, est adressée aux boursiers et détaille l'ensemble de ces modalités.

Cas d'inéligibilité

Le programme ne s'adresse qu'aux étudiants étrangers âgés de 30 ans au plus dans l'année de sélection. Il ne concerne pas les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de la recherche • Les étudiants déjà boursiers du gouvernement français (BGF) ne peuvent être candidats à une bourse Eiffel • Les candidatures ne peuvent être présentées que par un seul établissement français • Les dossiers de candidats évalués et refusés lors d'une précédente session ne peuvent être représentés.

Les frais de scolarité ne sont pas pris en charge. Les établissements d'accueil sont invités, comme stipulé dans la Charte de qualité, à appliquer aux boursiers Eiffel les meilleures conditions financières possibles de scolarité.



Programme Eiffel



Égide - Gestionnaire du programme

Le ministère des Affaires étrangères, soucieux de confier les tâches de gestion à un opérateur professionnel de l'accueil, a attribué la gestion du programme à Égide qui assure ainsi :

- l'appel à candidatures auprès des établissements d'enseignement supérieur,
- l'édition du classement des candidats et la publication de la liste définitive des lauréats.
- le contact individuel avec les boursiers pour l'organisation de leur arrivée et de l'aspect matériel de leur séjour en France : voyage, logement, assurance, paiement de la bourse, activités culturelles.



Égide

Créé en 1960, Égide organise chaque année l'accueil et le séjour de plus de 30 000 étudiants, professionnels, scientifiques et personnalités invitées en provenance du monde entier, venus se former, s'informer ou séjourner sur le territoire français, ainsi que l'envoi de 10 000 experts, étudiants et chercheurs français à l'étranger. Premier opérateur du ministère des Affaires étrangères pour la gestion des bourses du gouvernement français, Égide est étroitement associé depuis plus de 40 ans aux orientations gouvernementales dans ce domaine de la coopération internationale. Association à but non lucratif de 216 salariés, Égide intervient aussi pour le compte de 800 organismes les plus divers (organisations internationales, Etats étrangers, collectivités territoriales, entreprises, universités ou laboratoires de recherche), pour un montant annuel de 152 millions d'euros de fonds gérés.

Égide

Programme Eiffel
28, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris
mél : eiffel@egide.asso.fr

Site internet : www.egide.asso.fr/eiffel